

FM ABATTAGE ET ELAGAGE
14 RUE DU THOU, 01240 SANT PAUL DE VARAX
06 78 69 66 86

Condition Générale de vente





Article 1 : Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles **FM Abattage** (ci-après « le Prestataire ») fournit des **prestations de services** à destination de **consommateurs** (ci-après « le Client »).

Elles s'appliquent à toutes les offres de services et à toutes les commandes passées par le Client auprès du Prestataire, à l'exclusion de tout autre document. Le fait pour le Client de passer commande implique son adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

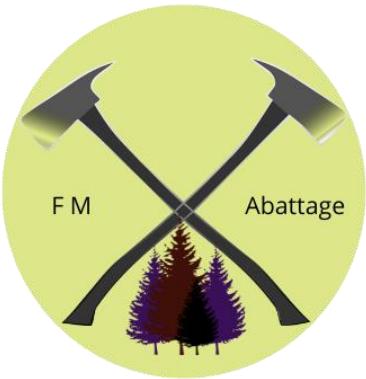
Article 2 : Identification du Prestataire

- ✓ **Raison sociale :** FRANCK MEUNIER ABATTAGE-ELAGAGE
- ✓ **Forme juridique :** Entreprise individuelle
- ✓ **Adresse du siège social :** 14 Rue Du Thou 01240 Saint-Paul-De-Varax
- ✓ **SIRET :** 914 446 364 00012
- ✓ **Représentant légal :** MEUNIER Franck
- ✓ **Téléphone :** 06 78 69 66 86
- ✓ **E-mail :** fmabattage@gmail.com
- ✓ **URL du site internet :** <https://www.fmabattage.fr/>

Article 3 : Services proposés

Description des services

Le Prestataire propose des prestations de services (ex. : consulting, formation, coaching, etc.) dont les caractéristiques essentielles sont présentées sur [le site internet / les supports de communication] ou décrites dans les devis/contrats.



Limitations

Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment l'offre de service sans pour autant porter atteinte aux commandes en cours.

Article 4 : Processus de commande

Demande et devis

Le Client peut contacter le Prestataire pour obtenir un devis ou un descriptif des services proposés. Le devis précise la nature de la prestation, son prix et ses modalités d'exécution (délais, éventuels prérequis, etc.).

Validation de la commande

La commande est considérée comme ferme et définitive lorsque le Client a

- ✓ Accepté par écrit (ou en ligne) le devis ou la proposition commerciale,
- ✓ Payé l'éventuel acompte prévu dans le devis (le cas échéant),
- ✓ Pris connaissance et accepté les présentes CGV.

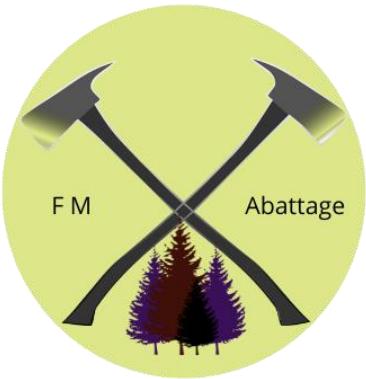
Modification ou annulation

Toute demande de modification ou d'annulation de commande après validation doit être soumise à l'accord écrit du Prestataire. Le Prestataire se réserve le droit d'appliquer des frais d'annulation en cas de demande tardive ou de coûts déjà engagés.

Article 5 : Tarifs et conditions de paiement

Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros, toutes taxes comprises (TTC), sauf mention contraire. Ils sont mentionnés dans le devis. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, mais le prix appliqué sera celui en vigueur au moment de la commande validée.



Les éventuels rabais, remises ou ristournes accordés par le Prestataire seront indiqués dans le devis ou communiqués avant la validation de la commande, en fonction des offres promotionnelles ou conditions spécifiques applicables.

Paiement

Le paiement peut s'effectuer selon les modalités indiquées (carte bancaire, virement, etc.). Le règlement total (ou l'acompte) doit être effectué selon les termes convenus (ex. : à la commande, après la prestation, selon un échéancier...).

Retard de paiement

Tout retard de paiement pourra donner lieu à l'application de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de recouvrement, conformément aux dispositions légales en vigueur. Le Prestataire se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses obligations en cas de non-paiement.

Article 6 : Exécution des prestations

Délai d'exécution

Les prestations sont exécutées dans les délais indiqués lors de la commande ou dans le devis. Ces délais sont fournis à titre indicatif. Le Prestataire met tout en œuvre pour respecter les délais, mais ne saurait être tenu responsable des retards imputables au Client ou à un cas de force majeure.

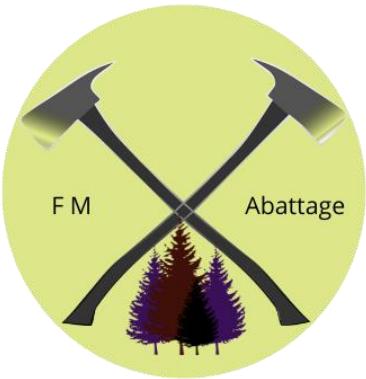
Obligations du Prestataire

Le Prestataire est tenu à une **obligation de moyens** : il mettra en œuvre toutes les compétences et ressources nécessaires pour réaliser la prestation conformément au descriptif.

Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- ✓ Fournir toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation,
- ✓ Collaborer activement avec le Prestataire,
- ✓ Respecter les éventuelles consignes ou prérequis techniques.



Article 7 : Droit de rétractation (pour les contrats conclus à distance)

Principe

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation (France) ou réglementation équivalente dans votre pays, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation sans donner de motif ni payer de pénalité.

Exceptions

Le Client reconnaît que, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services pleinement exécutées avant la fin du délai rétractation ou dans d'autres cas spécifiques (ex. : prestations personnalisées urgentes, etc.).

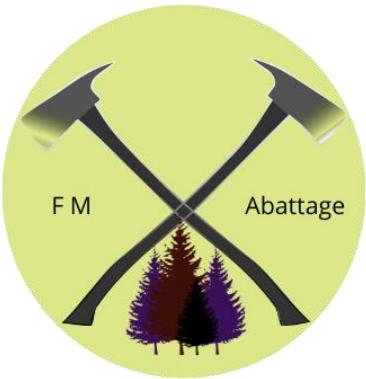
Modalités d'exercice

Pour exercer ce droit, le Client doit notifier sa décision au Prestataire (courrier recommandé, e-mail, etc.) et renvoyer, le cas échéant, tout matériel fourni par le Prestataire. Le Prestataire remboursera le Client des sommes versées dans un délai de 14 jours suivant la réception de la demande de rétractation (ou du matériel, s'il y en a).

Article 8 : Responsabilité

Limitation de responsabilité

Le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable des dommages indirects (perte d'opportunité, perte de chiffre d'affaires, etc.) subis par le Client. La responsabilité du Prestataire est limitée au montant payé par le Client pour la prestation litigieuse.



Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée par un cas de force majeure (grève, pandémie, catastrophe naturelle, etc.). Les obligations sont alors suspendues pendant la durée de l'événement.

Article 9 : Propriété intellectuelle

Sauf dispositions contraires, le Prestataire reste le titulaire exclusif des droits de propriété intellectuelle sur les éléments (documents, méthodes, outils) fournis dans le cadre de la prestation. Le Client dispose d'un droit d'utilisation strictement personnel et non cessible. Toute reproduction ou représentation sans autorisation préalable est interdite.

Article 10 : Données personnelles

Le Prestataire collecte et traite les données personnelles du Client conformément à la législation en vigueur (RGPD, Loi Informatique et Libertés, etc.). Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition pour des motifs légitimes, qu'il peut exercer en contactant le Prestataire (coordonnées indiquées à l'article 2).

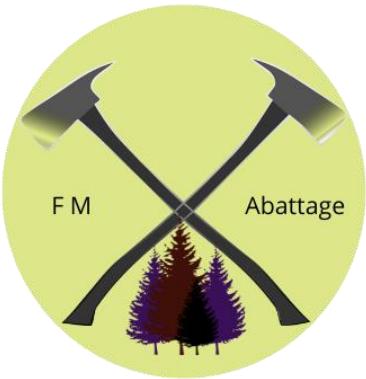
Article 11 : Médiation et règlement des litiges

Réclamation

En cas de litige, le Client est invité à contacter le service client du Prestataire pour trouver une solution amiable.

Médiation (France)

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige. Les coordonnées du médiateur compétent sont communiquées au Client sur simple demande ou via le site du Prestataire.



FM ABATTAGE ET ELAGAGE
14 RUE DU THOU, 01240 SANT PAUL DE VARAX
06 78 69 66 86

Tribunal compétent

À défaut d'accord amiable, tout litige sera porté devant les tribunaux compétents du lieu du domicile du Client ou selon la législation applicable, sous réserve des dispositions légales d'ordre public.

Article 12 : Dispositions finales

Si l'une des clauses des présentes CGV est déclarée nulle ou inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur.